



Le 24 Mars 2017

Après 5 heures de réunion mardi 21 et encore 3h30 ce vendredi 24, on peut se demander si la Direction prend vraiment la mesure du malaise actuel et des points crispants de son projet de réorganisation.

En effet, les avancées sont très timides et nous avons le sentiment que la Direction a pour seul objectif de gagner du temps.

Ce qui est sûr c'est que l'intersyndicale CFDT/SNECA/SUD ne faiblit pas et ne compte pas en rester là.

Une prochaine réunion est programmée mardi 28 mars à 9h30 à La Roche et nous en attendons des avancées significatives pour pouvoir vous en faire retour comme le prévoit le mandat que vous nous avez donné.

L'Intersyndicale CFDT/SNECA et SUD

Conditions de travail :

- Embauches en CDI dans le réseau (1 CCM supplémentaire par grappe d'agence) : refus de la Direction
- Embauches en CDI au sein des filières Crédits et Assurances, Clients Comptes et Services ainsi que Clientèle Accompagnée : Créations de postes au sein de la filière assurance (CM@) ... dossier déjà dans les tuyaux et dont la mise en place arrive à point.

Il reste à régler les problématiques de la partie Gestion Assurances et aucune réponse n'est apportée pour les autres services.

Horaires :

- Ouverture de la Direction pour « accorder de la souplesse » et permettre aux salariés qui le souhaitent (avec ou sans enfant) de partir dès 18h20.

A force de creuser ce point, la Direction finit par nous dévoiler que les salariés iraient puiser ce temps dans leur réserve de jours de RTT (Le salarié financerait lui-même ses départs anticipés)

Donc le salarié qui opterait pour cette solution utiliserait 15 jours de RTT (sur son total de 21) dans l'année pour « s'accorder cette souplesse » tous les soirs ...

Pesées de postes :

- Pour les métiers de Conseillers Clientèle Multicanal : REFUS de la Direction de mettre en place un double niveau de RCE (5 et 6)
- Pour les métiers spécialisés Patri/Pro/Agri : REFUS de la Direction de positionner ces métiers en RCE 9.

Seule ouverture : accorder un niveau de RCP 9 aux salariés Pro/Agri « Grande Clientèle » actuels.

Maillage :

- Fermetures d'agences : REFUS de modifier celles-ci ; elle s'engage à nous fournir les éléments économiques qui l'ont conduite à faire ces choix.
- Fonctionnement alterné des points de vente : REFUS d'aborder ce point.

Requalification des Agents d'Application des sièges au niveau de Techniciens :

Nous avons chiffré le « coût » de cette reconnaissance à 100 000€ à peine par an.

REFUS de la Direction de mettre en place cette requalification aujourd'hui ; éventuellement étude à mener dans le temps.

Les propositions de la Direction ne sont pas acceptables

L'intersyndicale a décidé de ne rien lâcher sur le mandat qui a été donné

Restons Mobilisés

Info de dernière minute : l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale serait décalée au 12 avril (un mercredi au milieu des vacances scolaires)